Rapport de l'Organe de contrôle

à l'Assemblée générale des associés

de la coopérative LES VERGERS D'EPICURE

En qualité d'organe de contrôle indépendant de votre coopérative, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels établis par l'Administration ainsi que la gestion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007. Notre vérification a été effectuée selon les normes reconnues par la profession.

Sur la base de notre révision, nous constatons :

- Que le bilan et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité ;
- Que la comptabilité est tenue avec exactitude ;
- Que l'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan ;

Nous sommes parvenus à la conclusion que les organes dirigeants ont rempli loyalement leur mission prévue par la loi est les statuts.

Sur la base de notre révision, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Versoix, le 5 mai 2008

Fiduciaire HECQUET

Didier Hecquet

Annexes : Comptes annuels comprenant :
- Bilan au 31 décembre 2007.
- Compte d'exploitation 2007.

36, route de Suisse - Case postale 629 - 1290 VERSOIX - Tél (022) 755 69 35 - Fax (022) 755 69 36
E-mail : hecquet@cosinus.ch